

Centre Jurassien de pédagogie et d'éducation spécialisées

FONDATION  
pèrene



# RAPPORT

A N N U E L

---

2 0 1 6 - 2 0 1 7

Fondation Pèrene - Centre jurassien de pédagogie  
et d'éducation spécialisées



---

La Fondation Pérène est une fondation privée (articles 80 et suivants du Code Civil Suisse) reconnue d'utilité publique. Elle est sous la responsabilité formelle, juridique et financière du Canton du Jura, Département de la Formation, de la Culture et des Sports.

---

RAPPORT ANNUEL 2016

# SOMMAIRE

---

• Mot du Président	04
• Rapport de la Directrice	06
• Bilan et comptes d'exploitation	10
• Effectifs de la Fondation Pérène	12
• Remerciements	14

---

# Mot du Président

---

2016 est pour la Fondation une année importante. Les modifications faisant suite à la refonte des statuts de la Fondation, selon les propositions du Rapport Beuret demandé par le canton, ont été acceptées par le Conseil de Fondation et l'autorité de surveillance des fondations ; en début d'année 2017 elles l'ont été par les autorités cantonales.

Ces modifications vont plus loin que de simples adaptations cosmétiques, puisqu'elles touchent à la structure même des organes de la Fondation Pérène. Rien par contre n'a été modifié au niveau des buts de la Fondation.

La différence fondamentale se trouve dans la diminution des membres du Conseil de Fondation et dans la suppression du Bureau du Conseil, soit la suppression d'un niveau de hiérarchie, qui permettra une réactivité plus grande à la Fondation.

Les statuts ont été simplifiés : ne s'y trouvent désormais que ce qui doit rester pérenne, tous les autres points étant réglés dans un règlement interne. A nouveau, un souci de simplification et d'efficacité a guidé nos travaux. Avec ces nouveaux outils, nous pensons être prêts à relever les nouveaux défis qui nous attendent.

Il me reste aussi à remercier tout le personnel de la Fondation, qui effectue son travail avec conscience et efficacité. La mission qui vous

incombe n'est pas facile, et les contraintes liées à votre profession sont diverses et nombreuses. Je tiens ici à vous transmettre les remerciements de tout le Conseil de Fondation, et à vous assurer de notre reconnaissance pour le travail fourni auprès des enfants dont nous avons la charge.

2017 sera une année de reconstruction, avec les mises en œuvre des nouveaux statuts et de la nouvelle formule de la Fondation, ainsi que les débuts de la réhabilitation de l'aile est du Palastre.

Pour la Fondation, comme pour chacun d'entre nous, chaque année est le lieu de nouveaux défis. Merci pour tous ceux qui ont été relevés en 2016, et bonne chance pour ceux qui se présenteront en 2017 !

**Jean-Marc Schmid**  
Président du Conseil de Fondation

## POUR RAPPEL...

La Fondation Pérène est née en 1999 de la fusion du Foyer jurassien d'éducation (1946) et du Centre orthopédagogique Plein Soleil (1964). Elle accompagne des enfants et adolescents connaissant des difficultés significatives d'apprentissage scolaire, consécutives à un handicap mental (pouvant être associé à un handicap physique), à des atteintes psychopathologiques, à des troubles du développement, du comportement ou du langage.

En partenariat avec les familles, la Fondation Pérène assume des prestations telles que :

- l'éducation précoce spécialisée ;
- l'enseignement spécialisé ;
- l'accompagnement éducatif ;
- l'orientation professionnelle ;
- l'accueil résidentiel ;
- les mesures pédago-thérapeutiques ;
- les transports d'élèves, les repas et l'infrastructure générale.



### CONSEIL DE FONDATION ET BUREAU DU CONSEIL 2016

**Président :** Jean-Marc Schmid\*

**Vice-président :** Pierre Bersier\*

**Membres :**

Josette Bueche\*

Pierre-Olivier Cattin

Jean Chatelain\*

Catherine Dolce (jusqu'au 31.12.2016)

Dominique Froidevaux\*

Sophie Jobé (jusqu'au 20.04.2016)

Pierre Lachat\*

Marcel Ryser

Matthieu Weissbrod (depuis le 21.11.2016)

*\* Membres du Bureau du Conseil*

# Rapport de la Directrice



« Les passions sont les vents qui enflent les voiles du navire ; elles le submergent quelquefois, mais sans elles il ne pourrait voguer » écrivait Voltaire.

Ajoutons aux vents des passions, la brise d'une écoute attentive aux besoins d'autrui et le souffle d'une immense générosité, et nous serons au cœur de ce qui anime les Collaboratrices et Collaborateurs de la Fondation Pèrène lorsqu'ils œuvrent en faveur des élèves et de l'institution, avec compétence et professionnalisme. Qu'ils soient ici tous remerciés pour leur engagement et l'altruisme dont ils font preuve.



## Focus sur quelques éléments marquants

L'année 2016 a vu la Fondation Pèrène évoluer et s'adapter à de multiples contingences politiques, administratives et humaines. Merci aux Collaboratrices et Collaborateurs qui travaillent à implémenter les différents changements sur le terrain, dans un esprit serein et constructif.

- Le nouveau système de rémunération et d'évaluation des fonctions, « EVALUATION. JU » a été introduit au 1<sup>er</sup> août 2016. La Fondation Pèrène, à l'instar d'autres institutions sociales du Canton du Jura,



dispose ainsi d'un outil de référence permettant d'instaurer une politique contractuelle cohérente et transparente.

- Après plusieurs mois de travail et de négociations entre partenaires sociaux, les représentants syndicaux de SYNA et du SSP et les représentants de l'AJMEA (Association jurassienne des maisons pour enfants et adultes), ont conclu une nouvelle convention collective de travail (CCT). Signée le 15 décembre 2016, la nouvelle CCT sera valable jusqu'au 31 décembre 2020 et formalise les conditions de travail des Collaboratrices et Collaborateurs des institutions partenaires de l'AJMEA.

- Dans le domaine de la formation, la Fondation Pérène a résolument mis le cap ces dernières années sur la formation continue de ses collaborateurs afin de pouvoir assurer des prestations de qualité et le développement d'un langage scientifique partagé, dans le domaine du handicap comme dans celui des autres problématiques rencontrées sur le terrain.

- En collaboration avec Pro Infirmis, les cantons du Jura et de Neuchâtel ont uni leurs forces afin de proposer un dispositif d'orientation aux personnes en situation de handicap, qui, au sortir des structures de l'école obligatoire ont besoin de prestations d'hébergement, de placement en centre de jour ou d'hébergement avec occupation. Depuis l'introduction de Junorah (Jura et Neuchâtel Orient les Adultes Handicapés), les parents des élèves quittant la Fondation Pérène et ayant besoin de ces différentes prestations, sont orientés vers le dispositif cantonal placé sous la responsabilité du Service de l'action sociale.

- Le DIPA ou Dispositif d'Intervention Précoce en Autisme a vu le jour en octobre 2016. Rattaché au Service Educatif Itinérant (SEI) et placé sous la responsabilité de la Fondation Pérène, ce nouveau dispositif propose sous forme de projet pilote et en complément des prestations ordinaires du SEI, un encadrement pédo-éducatif à des enfants d'âge préscolaire présentant des suspicions de troubles du spectre

autistique (TSA). Les recherches scientifiques nationales et internationales ainsi que le rapport national faisant suite au postulat de Monsieur le Conseiller aux Etats Claude Hêche demandant que soient étudiés les besoins de prise en charge et de soutien spécifiques en lien avec les troubles du spectre autistique ont démontré qu'une prise en charge précoce intensive permet d'augmenter les compétences des enfants qui en bénéficient, de réduire l'impact du TSA sur les comportements, de limiter l'installation secondaire de troubles du comportement et de minimiser les déficiences souvent associées. Ce dispositif d'intervention précoce comble un manque avéré dans le domaine de la prise en charge spécialisée jurassienne des jeunes enfants et sa pertinence sera évaluée au terme des deux années d'expérimentation.

- La collaboration avec le CMPEA et l'Hôpital de Jour Villa Blanche s'est intensifiée en 2016 et la définition d'un concept de partenariat a vu le jour afin de favoriser l'échange d'information et une meilleure qualité des transitions interinstitutionnelles.

- C'est sur des rythmes de hip-hop que les élèves des classes artistiques de la Fondation Pérène ont dansé et chanté pour leurs familles et amis lors des deux représentations publiques du printemps 2016 à Vicques. Merci à toutes celles et ceux qui, en famille ou en classe, au sein de l'Institution ou dans les sociétés locales, encouragent les élèves à développer leur sens artistique et les invitent à ouvrir leur horizon culturel.

## SITUATION FINANCIÈRE DE LA FONDATION

A l'instar de l'année 2015, l'exercice financier 2016 boucle sur de bons résultats. Nos remerciements vont aux autorités de tutelle qui soutiennent la Fondation Pérène dans l'exercice de ses missions.

En 2016, le bâtiment scolaire sis à la Rue des Longs-Champs à Bassecourt a été officiellement mis en vente et l'intégration des élèves des classes de cet espace est envisagée dans le cadre de l'étude de réhabilitation de l'aile Est du bâtiment du Palastre à Delémont. La santé financière de la Fondation permet au Conseil de Fondation d'envisager les investissements à venir avec sérénité.

## DÉDICACE

Durant l'été 2016, deux élèves de la Fondation Pérène ont quitté ce monde, entourés des soins et de l'affection de leurs familles, de leurs camarades et des collaborateurs de leurs espaces de vie. La Fondation Pérène s'est enrichie en leur présence et conservera d'eux, un souvenir à jamais lumineux.

**Geneviève Constantin-Zufferey**  
Directrice



# Equipe de Direction

---



## **DIRECTRICE :**

**Geneviève Constantin-Zufferey**

## **MEMBRES :**

### **Clotilde Berdat**

Responsable du secteur des Services financiers, administratifs et généraux

### **Bertrand Fleury**

Responsable du secteur éducatif

### **Patrizia Molo**

Responsable du secteur pédagogique

### **Luc Riondel**

Adjoint à la responsable du secteur pédagogique

### **Yasmina Bendjelloul**

Responsable du secteur thérapeutique

## RAPPORT

# Situation Financière

## BILAN

	CHF 31.12.2015	CHF 31.12.2016
<b>ACTIFS</b>	<b>9 158 834.89</b>	<b>7 809 471.74</b>
Actifs circulants	2 056 446.29	817 031.74
Liquidités et titres	1 746 343.89	625 529.89
Créances et avances	233 353.65	162 187.70
Actifs de régularisation	76 748.75	29 314.15
Actifs immobilisés	6 253 668.60	6 168 110.00
Immobilisations corporelles meubles	253 155.00	185 020.00
Immobilisations corporelles immeubles	6 000 513.60	5 983 090.00
Actifs hors exploitation	848 720.00	824 330.00
<b>PASSIFS</b>	<b>9 158 834.89</b>	<b>7 809 471.74</b>
Dettes à court terme	92 756.05	190 393.10
Dettes à court terme résultant d'achats	80 162.35	138 484.25
Passifs de régularisation et prov. à court terme	12 593.70	51 908.85
Dette à long terme portant intérêts	5 560 000.00	3 630 000.00
Passifs hors exploitation	137 000.00	-
Provision remboursement subvention OFAS Longs-Champs	400 000.00	400 000.00
<b>Capitaux propres</b>	<b>2 969 078.84</b>	<b>3 589 078.64</b>
Capital des fonds	616 205.32	628 104.92
Capital	640 620.05	640 620.05
Bénéfice / perte reporté au bilan	1 076 696.35	1 712 253.47
<b>Bénéfice/- perte de l'exercice</b>	<b>635 557.12</b>	<b>608 100.20</b>
Bénéfice reporté au 1er janvier 2016		1 712 253.47
Bénéfice 2016		608 100.20
<b>Montant à reporter au 1er janvier 2017</b>		<b>2 320 353.67</b>

L'aperçu des finances reproduit ici est un condensé des comptes annuels 2016 consolidés par le Conseil de Fondation le 01 juin 2017. Ils sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation. Ils ont été révisés par la Fiduciaire Juravenir SA.

# COMPTE DE RÉSULTAT

	CHF 31.12.2015	CHF 31.12.2016
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>10 539 184.16</b>	<b>10 374 595.23</b>
Contributions de la RCJU	9 850 000.00	9 613 000.00
Prestations individuelles & autres produits	689 184.16	761 595.23
<b>Charges d'exploitation &amp; hors exploitation</b>	<b>9 903 627.04</b>	<b>9 766 495.03</b>
Charges de personnel, honoraires & transports	8 320 775.55	8 529 132.50
Charges de personnel	7 939 914.40	8 135 889.30
Honoraires pour prestations de tiers	38 905.95	69 806.85
Transports	341 955.20	323 436.35
Charges directes liées aux enfants	206 497.90	226 211.05
Activités pédagogiques, éducatives et thérapeutiques	70 125.90	76 544.40
Produits alimentaires	136 372.00	149 666.65
Autres charges d'exploitation	556 986.87	606 862.15
Loyers & charges ménagères	54 430.60	54 000.75
Investiss. remplac. entr. et rép. mob. et équip.	9 478.65	13 265.60
Entretien et réparation immeubles	131 762.02	205 484.55
Investissements et charges de véhicules	70 225.70	63 422.90
Assurances, droits et taxes	42 835.65	40 437.70
Charges d'énergie et évacuation des déchets	105 785.75	101 213.10
Charges d'administration, d'informatique et de publicité	142 468.50	129 037.55
Résultat financier	127 892.02	106 040.68
Amortissements	293 430.50	294 802.85
Résultat des activités hors exploitation	-1 955.80	3 445.80
Charges exceptionnelles	400 000.00	-
<b>Résultat d'exploitation</b>		
Produits d'exploitation	10 539 184.16	10 374 595.23
Charges du personnel	-8 320 775.55	-8 529 132.50
<b>Résultat brut 1</b>	<b>2 218 408.61</b>	<b>1 845 462.73</b>
Charges directes liées aux enfants	-206 497.90	-226 211.05
<b>Résultat brut 2</b>	<b>2 011 910.71</b>	<b>1 619 251.68</b>
Autres charges d'exploitation	-556 986.87	-606 862.15
<b>Résultat d'exploitation 1</b>	<b>1 454 923.84</b>	<b>1 012 389.53</b>
Résultat financier	-127 892.02	-106 040.68
<b>Résultat d'exploitation 2</b>	<b>1 327 031.82</b>	<b>906 348.85</b>
Amortissements	-293 430.50	-294 802.85
<b>Résultat d'exploitation 3</b>	<b>1 033 601.32</b>	<b>611 546.00</b>
Résultat des activités hors exploitation	1 955.80	-3 445.80
<b>Résultat d'exploitation 4</b>	<b>1 035 557.12</b>	<b>608 100.20</b>
Remboursement subventions OFAS villa Longs-Champs	-400 000.00	-
<b>Bénéfice / - perte de l'exercice</b>	<b>635 557.12</b>	<b>608 100.20</b>

## RAPPORT

# Effectifs de la Fondation

### Différents mais ensemble

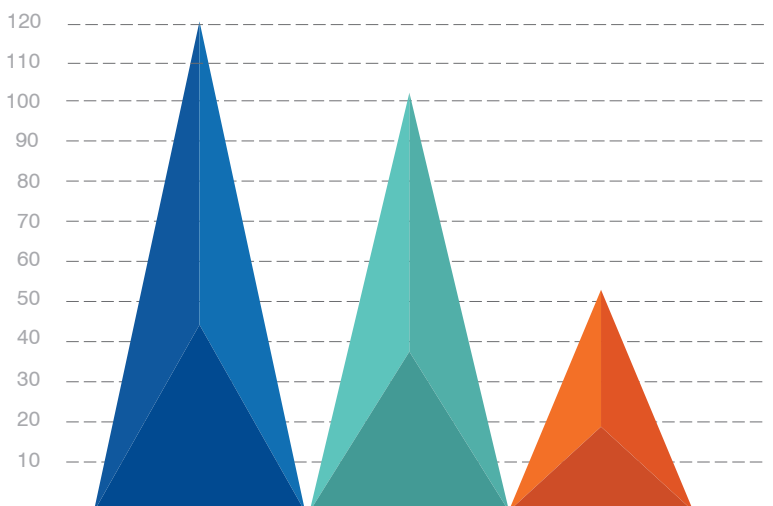
Ce fondement institutionnel crée les conditions-cadre pour générer, développer et maintenir les compétences professionnelles, orientées sur le développement, l'éducation,

le bien-être et l'intégration des enfants/ élèves, au sens de l'art. 23 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et au sens de la Déclaration de Salamanque et du Cadre d'action pour

l'éducation et les besoins spéciaux.

**Pour que la différence n'engendre pas l'exclusion, la Fondation Père ne construit sa démarche sur une philosophie de l'intégration.**

## EFFECTIF DES ENFANTS / ADOLESCENTS LE 31.12.2016



**121** places occupées  
(en classes spécialisées, ateliers de développement et internat)

**103** élèves effectifs

**51** enfants suivis par le SEI  
(Service éducatif itinérant)

▶ places occupées

▶ élèves effectifs

▶ enfants suivis par le Service éducatif itinérant



## EFFECTIF DU PERSONNEL LE 31.12.2016

72.5 équivalents plein temps (EPT), occupés par 115 collaboratrices et collaborateurs fixes



## AUTRES DONNÉES

Nombre de sites : **8**

Transports : **36** localités desservies quotidiennement, pour environ 360 trajets et 8'000 km hebdomadaires

# Remerciements

L'Equipe de Direction adresse aux Collaboratrices et Collaborateurs de la Fondation Pérène toute sa gratitude pour le travail accompli au service des différentes missions de l'Institution.

Nos remerciements les plus sincères vont aux familles pour leur engagement constant auprès de leurs enfants et pour la confiance qu'ils accordent à la Fondation Pérène. La qualité des collaborations instaurées avec les familles est essentielle et permet d'envisager dans la sérénité, le tracé d'un chemin particulier à chaque élève.

Nous adressons de vifs remerciements au Département de la formation, de la culture et des

sports par son Ministre, Monsieur Martial Courtet et par son Chef de service, Monsieur Fred-Henri Schnegg pour la confiance qu'ils accordent à la Fondation Pérène. Nos remerciements vont aussi aux différents Services de la République et Canton du Jura avec lesquels des collaborations régulières ou occasionnelles sont instaurées.

Un chaleureux Merci à toutes les personnes qui, à l'occasion d'une manifestation publique, par un signe, un message ou un don, font part de leur attachement aux missions de la Fondation Pérène et encouragent toutes celles et ceux qui y travaillent à s'y consacrer avec toujours plus d'assiduité et de plaisir.



La Fondation Pèrène est un centre de pédagogie et d'éducation spécialisées, dont la mission est la scolarisation et le suivi éducatif d'enfants et d'adolescents, de la naissance à 20 ans, ayant des besoins éducatifs particuliers. Elle accompagne des enfants et adolescents connaissant des difficultés significatives d'apprentissage scolaire, consécutives à un handicap mental (pouvant être associé à un handicap physique), à des atteintes psychopathologiques, à des troubles du développement, du comportement ou du langage.

Avec le soutien de la



Centre Jurassien de pédagogie et d'éducation spécialisées

FONDATION  
pèrene 

**Fondation Pèrene**

Chemin du Palastre 18,  
2800 Delémont  
Tél. 032 421 16 00  
Email: [fondation@perene.ch](mailto:fondation@perene.ch)